On socialise les coûts ?
Socialisons les bénéfices!

Le 23 Mars 2020 **SFR s'apprête à basculer un grand nombre de salarié.e.s en chômage partiel.**

Les salarié.e.s perdraient leurs primes sur la période et leurs salaires nets seraient réduits de 16%. Seules les personnes rémunérées au SMIC et les salarié.e.s en formation conserveraient 100% de leurs rémunérations.

Une personne touchant un salaire net de 2 000 euros par mois percevrait donc 1 680 euros, soit une perte de 320 euros.

Par cette décision, SFR ferait prendre en charge par la solidarité nationale, les salaires versés aux personnes concernées en puisant dans les caisses de l'état et de la sécurité sociale. Pourtant, les opérateurs télécoms font partie des entreprises les moins impactées financièrement par l'épidémie de Coronavirus.

Oui, certains services comme le déploiement vont prendre du retard, mais cela n'aura pas d'impact en termes de concurrence puisque tous les opérateurs sont dans la même situation.
Nos clients ont, plus que jamais, besoin de nos services, ce qui assure les bénéfices...

Comme toujours on privatise les bénéfices "parce que le capital prend tous les risques" mais lorsque le risque advient, on nationalise les pertes...

Dans une communication à tous les salarié.e.s le jeudi 19 mars, Patrick Drahi annonçait pourtant: « *Mes chers collègues, chers amis, Dans cette période grave et inédite que nous traversons, je veux vous assurer de tout mon soutien… Nous sommes un grand groupe, international, solide, qui traversera cette crise mondiale et accompagnera ses équipes dans la durée. Vous pourrez toujours compter sur moi, je sais que je peux compter sur vous.* »

De quel soutien, de quel accompagnement, s'agit-il lorsque la direction s'apprête à imposer le chômage partiel et qu'elle ne répond plus aux questions des représentants du personnel depuis la conf call du 16 mars avec Gregory Rabuel, DG de SFR Telecom, qui devait être suivie d'autres échanges….on attend toujours.

Orange auquel SFR aime se comparer, a au contraire choisi de prendre ses responsabilités. Leur direction s'est refusée à envoyer ses salarié.e.s en chômage partiel. Elle prend en charge leurs salaires pendant le confinement.

A moins que SFR ne s'engage à socialiser ses bénéfices, la CGT et SUD demandent à ce que la direction suive l'exemple d'Orange et prenne en charge les salaires des personnes qui seront privées d'activité.

SUD et la CGT demandent également, que les primes perdues par les salarié.e.s soient compensées par SFR, c'est le minimum de solidarité que le groupe se doit d'assurer.

Représentant.e.s syndicaux CGT

Sylvie FONDACCI 0603124517
Marc LESIRE-OGREL 0612654619

Représentants syndicaux SUD

VINCENOT Philippe 0627343727
ALABASSI Emile 0601881634
VANDEN-BIL Frédéric 0627301844